

---

# Biorga Engrais pour jardinières surélevées



## Amendement naturel pour légumes et herbes condimentaires en jardinières surélevées.

---

L'engrais pour jardinières surélevées Biorga est l'engrais idéal pour tous les légumes et herbes condimentaires cultivés selon ce mode de culture. Cet engrais entièrement naturel fournit des nutriments aux plantes sur le long terme. Il stimule, en outre, l'activité du sol des plates-bandes surélevées et contribue au maintien de la bonne santé des plantes. Cet engrais longue durée possède également une action physiologique légèrement acide afin de conserver les oligo-éléments pleinement disponibles pour les plantes.

### EMPLOI

Épandre et enfouir légèrement l'engrais pour jardinières surélevées Biorga avant le semis ou la plantation. Si vous épandez du compost ou du fumier, la quantité d'engrais suivante apporté doit être divisée par deux. Les apports d'engrais suivants doivent également être effectués avec la moitié de la quantité d'engrais mentionnée.

### DOSAGE

- Légumes ayant un besoin élevé en substances nutritives : choux, fenouil, bettes, poireau, pommes de terre, tomates - 200 g pour 1 m<sup>2</sup> (épandre en deux apports)
- Légumes ayant un besoin moyen en substances nutritives : épinards, laitue pommée, chicorées, carottes, herbes condimentaires (ciboulette, basilic, persil) - 100 g pour 1 m<sup>2</sup> (épandre en deux apports)
- Légumes ayant un faible besoin en substances nutritives: petits pois, oignons, radis roses, mâche (rampon) - 80 g pour 1 m<sup>2</sup> (épandre en deux apports).

### ANNOTATION

Une pleine poignée d'engrais correspond à 30 à 40 g.

<b>Convient à</b>	Balcon, Jardin, Pots, jardinières surélevées
<b>Durée d'efficacité</b>	2-3 mois
<b>Taille du conditionnement</b>	0.2 kg
<b>Dosage</b>	140 g/m <sup>2</sup>
<b>Saison</b>	Printemps, Été, Automne
<b>Produit</b>	Biorga
<b>Certificat</b>	FiBl

- **Engrais organo-minéral NK avec magnésium**
- **5,5 % NO Azote organique**
- **3,0 % K<sub>2</sub>O Potasse soluble à l'eau**
- **0,7 % Mg Magnésium soluble à l'eau**
  - 65 % OS Matière organique d'origine végétale
- **Exempt de chaux**
- **100 % d'azote sous forme longue durée (NO)**

### **Stockage**

A conserver au sec et dans des emballages fermés. Le produit se conserve indéfiniment.

### **Élimination**

Les emballages vides peuvent être éliminés avec les ordures ménagères.